

Leçon inaugurale

Relever le défi déterministe, une défense à la fois

Pouvons-nous savoir que nous sommes parfois responsables de nos faits et gestes ? Après tout, nous ignorons si notre conduite est entièrement déterminée, c'est-à-dire si nos actions sont la conséquence nécessaire des lois de la nature et de l'état du monde avant notre naissance.



Le Rapide © Jean Paul Lemieux

À la suite de Peter Strawson, j'esquisserai une réponse positive – et donc favorable à la responsabilité – en procédant par la négative. Procéder par la négative, c'est se demander dans quelles circonstances nous sommes *disculpés* plutôt que tenus responsables. Nous sommes disculpés lorsque nous avons une bonne défense, c'est-à-dire une exemption, une justification, ou une excuse. C'est au prix d'une démonstration que le déterminisme n'offre ni exemption, ni justification, ni excuse, que nous écarterons la menace qu'il pose à notre responsabilité. Nous saurons, si nous pouvons relever ce délicat défi, que nous sommes parfois responsables de notre conduite.

unine[•]
Université de Neuchâtel
Faculté des lettres
et sciences humaines

**Simon Pierre
Chevarie Cossette**

Poste de philosophie pratique

La leçon inaugurale aura lieu
le **mercredi 16 mars 2022** à 18h15
Bâtiment principal, avenue du 1^{er}-Mars 26